



Titre de séjour problème irrésolu depuis plusieurs années

Par Jason

Bonjour, je vais vous expliquer mon cas :

J'ai 17 ans, je suis née en France et j'ai la nationalité française, mes parents vivent en France avec moi, mais eux sont étrangers et le SEUL ET UNIQUE document qu'ils ont, c'est un titre de séjour de 10 ans qui se termine fin mai 2024, ils n'ont pas de passeport, pas d'acte de naissance, pas de carte d'identité. En raison d'une nouvelle loi (qui n'existait pas, il y a 10 ans) la présentation d'un passeport est devenue obligatoire pour le renouvellement du titre de séjour. Or, pour avoir un passeport, ils doivent faire une demande à leur pays de naissance respectif, mais ceci n'est pas possible pour des raisons de sécurité.

Donc j'aimerais savoir :

- Si le fait que j'ai la nationalité ne leur confère pas un avantage pour renouveler leur titre de séjour/ ou avoir la nationalité française.
- Comment ils peuvent renouveler leur titre de séjour s'ils n'ont aucun avantages (grâce à moi)
- S'il y a une tout autre solution(s) à ce problème.

(Si l'unique solution est la demande d'apatride alors comment le faire ?)

Merci de vos réponses, elles me seront extrêmement utiles

PS : mes parents ont été refusés par l'OFPRA.